

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 36 | 22 -28 Février, 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 342 personnes du à leurs liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies (GTDA) a [déclaré](#) que l'emprisonnement généralisé ou systématique des personnes ayant des liens présumés avec le groupe peut constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour le suivi des détentions de masse liées au mouvement Gülen depuis le coup d'État manqué en juillet 2016.

22 février : Dans un avis, le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire [a demandé](#) la libération immédiate du cadet de l'armée de l'air Ahmet Dinçer Sakaoğlu qui a été condamné à vie pour des accusations liées à une tentative de coup d'État en juillet 2016, notant plusieurs violations des droits qui se sont produites pendant sa détention préventive et son procès.

22 février : Les autorités ont [arrêté](#) Bilal Konakçı, un expert en déminage, gravement blessé dans une explosion en 2009, arrêté après que sa peine de prison ait été confirmée par la Cour suprême d'appel. Condamné en raison de ses liens présumés avec le mouvement Gülen, Konakçı est presque totalement handicapé et il peut à peine utiliser les toilettes en raison de ses problèmes de motricité. Selon la loi, il peut bénéficier d'une libération conditionnelle.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#) et [Hüseyin Galip Küçüközyiğit](#), anciens travailleurs du secteur public qui ont été licenciés par décrets-lois au cours de l'état

d'urgence de 2016-2018 et qui ont été signalés disparus respectivement le 6 août 2019 et 29 décembre 2020, dans ce qui semble être les derniers cas en date d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016. La fille de Küçüközyiğit a [diffusé](#) une vidéo sur Twitter, appelant le président Recep Tayyip Erdoğan à l'aider à le retrouver.

LIBERTÉ DE RÉUNION

23 février : Un tribunal a [décidé](#) de placer en résidence surveillée des étudiants universitaires Doğukan Gürbey et Cihan Çiçek qui ont été détenus alors qu'ils distribuait des copies d'une lettre écrite depuis la prison par Şilan Delipalta qui a été arrêtée en relation avec les manifestations de l'université de Boğaziçi.

24 février : La police d'Ankara a [arrêté](#) Celil Resuloğulları et Hüseyin Ege Kök qui auraient accroché des affiches sur les manifestations universitaires.

25 février : Le bureau du gouverneur de Tunceli a [interdit](#) tout rassemblement en plein air pendant 30 jours.

26 février : Le bureau du gouverneur de Şanlıurfa a [interdit](#) tous les rassemblements en plein air pour une période de 30 jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

22 février : La police a [arrêté](#) l'avocat Mert Yaşar pour avoir insulté le président sur les médias sociaux. Yaşar a été arrêté le 24 février.

22 février : Un tribunal de Kayseri a [décidé](#) de bloquer l'accès au site de l'agence de presse Mezopotamya.

22 février : Un tribunal de Aydın a [condamné](#) l'homme politique du CHP local Ayşe Özdemir à 11 mois, 20 jours de prison pour insulte au président.

22 février : un tribunal d'Ardahan a décidé de bloquer l'accès au site web du site d'information pro-kurde Nerina Azad.

23 février : un tribunal de Sakarya a [décidé](#) de bloquer l'accès à 10 articles mentionnant le nom du maire Ekrem Yüce, en invoquant une violation de ses droits personnels.

23 février : Un tribunal de İstanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à des articles sur la dissimulation présumée d'une enquête criminelle sur un homme d'affaires.

23 février : La Cour constitutionnelle a [décidé](#) que les droits du journaliste Hakan Aygün ont été violés lorsqu'il a été arrêté pour un tweet impliquant un jeu de mots sur la campagne de dons Covid-19 du gouvernement.

24 février : Un tribunal de Diyarbakır a [décidé](#) d'acquitter le journaliste Hakkı Boltan qui était accusé de terrorisme dans le cadre d'un procès contre le Congrès de la société démocratique pro-kurde (DTK).

24 février : Les procureurs de Van ont [lancé](#) une enquête sur les députés du HDP Berdan Öz, Sezai Temelli, Muazzez Orhan Işık, Tayip Temel et Murat Sarısaç à propos de leurs discours et commentaires sur les médias sociaux.

24 février : La police a [arrêté](#), à İstanbul, une personne identifiée par les initiales S.E. pour ses commentaires sur les médias sociaux concernant le ministre de l'intérieur. S.E. a été placé en résidence surveillée plus tard dans la même journée après avoir comparu devant un tribunal, et s'est vu ordonner de suivre un séminaire de gestion de la colère.

25 février : Les procureurs de Van ont [décidé](#) de ne pas poursuivre le journaliste Oktay Candemir qui faisait l'objet d'une enquête pour un tweet critiquant une série télévisée sur l'ère ottomane.

25 février : un tribunal de Elazığ a [décidé](#) de bloquer l'accès aux informations concernant un homme qui aurait pratiqué une usurpation d'identité en prétendant être étroitement lié à la présidence.

25 février : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) de bloquer l'accès aux informations concernant un retard de livraison d'un ordre de paiement qui a conduit à des procédures d'exécution contre un certain nombre d'agriculteurs à Bursa.

26 février : Un tribunal de İstanbul a [accepté](#) l'inculpation de l'étudiante universitaire Beyza Buldağ qui est accusée d'"incitation à la haine et à l'inimitié parmi le public" et de "provocation d'activités criminelles", plus de 20 messages postés sur les médias sociaux pour soutenir les manifestations universitaires de Boğaziçi.

26 février : Les procureurs ont [inculpé](#) sept étudiants, réclamant jusqu'à trois ans de prison pour "incitation à la haine et à l'animosité", pour une affiche représentant le site le plus sacré de l'Islam avec des images LGBT.

26 février : Un tribunal de İstanbul a [imposé](#) une amende au journaliste Erk Acarer pour son reportage sur le présumé réseau SADAT au sein de l'armée et de l'appareil judiciaire.

26 février : Un tribunal de İstanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à des articles sur une crème dermatologique prétendument distribuée par une entreprise publique aux ministères.

27 février : Un tribunal de İstanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès aux blogs de l'ancien ministre des finances Berat Albayrak.

28 février : Un tribunal de Diyarbakır a [accusé](#) un homme local de propagande terroriste sur un post de média social concernant la lettre de 2019 de l'ancien président américain au président Recep Tayyip Erdoğan.

28 février : Un tribunal de İstanbul a [décidé](#) d'interdire la publication et la distribution d'un livre écrit par Nurettin Demirtaş. Le tribunal a également décidé de confisquer les exemplaires existants du livre.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

22 février : Le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire a [demandé](#) dans un avis la libération immédiate du cadet de l'armée de l'air Ahmet Dinçer Sakaoğlu qui a été condamné à la prison à vie pour des accusations liées à une tentative de coup d'état en juillet 2016, notant plusieurs violations des droits qui se sont produites pendant sa détention préventive et son procès.

22 février : Un rapport d'enquête a [affirmé](#) qu'un présumé abuseur d'enfants a vu sa condamnation annulée en accusant la famille des victimes d'être liée au mouvement Gülen.

25 février : La Cour constitutionnelle a [rejeté](#) la demande de l'avocat emprisonné Aytaç Ünsal de reporter l'exécution de sa peine de prison. Le traitement d'Ünsal après son jeûne de 215 jours a été interrompu par son emprisonnement.

MINORITÉ KURDE

22 février : Les procureurs ont [lancé](#) une enquête sur le législateur pro-kurde Dirayet Dilan Taşdemir pour s'être prétendument rendu dans une région d'Irak contrôlée par les Kurdes où 13 otages ont été tués lors d'une opération de sauvetage ratée.

22 février : Un tribunal de Manisa a [décidé](#) d'arrêter trois des sept jeunes du HDP local détenus le 15 février, tout en libérant les quatre autres sous conditions.

22 février : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) Jiyan Taş, membre du Democratic Society Congress (DTK), à six ans et trois mois de prison pour des motifs liés au terrorisme.

22 février : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) l'ancien co-maire de district Filiz Buluttekin à sept ans et six mois de prison pour des accusations liées au terrorisme.

22 février : Un tribunal de Kayseri a [décidé](#) de bloquer l'accès au site web de l'agence de presse Mezopotamya, qui est connue pour ses reportages sur les violations des droits dans le sud-est de la Turquie, à prédominance kurde.

22 février : Un tribunal d'Ardahan a décidé de bloquer l'accès au site web de l'agence de presse pro-kurde Nerina Azad.

23 février : La Cour constitutionnelle a [statué](#) en faveur de l'homme politique kurde İbrahim Halil Baran qui a présenté une requête individuelle à la Cour en 2017, selon laquelle il aurait été torturé par la police en détention dans Şanlıurfa.

24 février : Un tribunal de Van a [condamné](#) l'ancien co-maire de district Bayram Çiçek et le membre du conseil municipal Abdülkerim Akbaş à deux ans, un mois de prison chacun pour des accusations liées au terrorisme, tout en acquittant le membre du conseil municipal Erhan Akbaş du même chef d'accusation.

24 février : Un tribunal de Kocaeli a [condamné](#) les hommes politiques du HDP local Mehmet Alçınkaya, Ebubekir Çoban, Damla Bağcı, Mehmet Karasalan, Kudbeddin Güneşsuyu, Leyla Aygün, Emine Karaaslan et l'homme politique du CHP local Osman Kurum à des peines de prison plus ou moins longues pour terrorisme, tout en acquittant 19 autres personnes qui étaient jugées dans la même affaire.

24 février : les procureurs de Van ont [lancé](#) une enquête sur les députés du HDP Berdan Öz, Sezai Temelli, Muazzez Orhan Işık, Tayip Temel et Murat Sarısaç à propos de leurs discours et de leurs commentaires sur les médias sociaux.

24 février : Un tribunal de Diyarbakır a [décidé](#) d'acquitter le journaliste Hakkı Boltan qui faisait face à des accusations liées au terrorisme dans le cadre d'un procès contre le Congrès de la société démocratique pro-kurde (DTK).

26 février : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) l'exécutif provincial du HDP, Mehmet Sayit Demir, à six ans et huit mois pour terrorisme et violation de la loi sur les manifestations et les marches.

27 février : La police de Diyarbakır a [arrêté](#) 14 personnes, dont des membres du HDP. La raison de ces détentions n'a pas été révélée en raison d'ordonnances de confidentialité.

28 février : La police de Mardin a [arrêté](#) cinq membres locaux du HDP. Quatre des détenus ont été libérés après avoir comparu devant un tribunal le même jour.

CONDITIONS DANS LES PRISONS

22 février : Une administration pénitentiaire aurait [fait](#) attendre le détenu Ali Öztürk pendant une semaine pour une opération urgente de la vésicule biliaire.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

23 février : La famille de Kadir Aktar, un garçon de 17 ans qui se serait suicidé en garde à vue à İstanbul, a [demandé](#) une enquête sur les circonstances de sa mort, en raison de [soupçons](#) de torture.

23 février : La Cour constitutionnelle a [statué](#) en faveur de l'homme politique kurde İbrahim Halil Baran qui a présenté une requête individuelle à la cour en 2017, selon laquelle il aurait été torturé par la police en détention à Şanlıurfa.

23 février : La police de Izmir aurait [contraint](#) deux militants à devenir des informateurs pour l'Etat pendant leur détention.

24 février : La Fondation des droits de l'homme de Turquie (TİHV) a publié un [rapport](#) qui a révélé qu'au moins 800 personnes manifestant contre la nomination d'un recteur pro-gouvernemental à l'université de Boğaziçi ont été soumises à des mauvais traitements par des officiers de police qui ont effectué leur détention dans 38 provinces.

25 février : Des médias ont révélé que Zehra Canan, une femme de 70 ans, a été [victime](#) de violences physiques de la part de gardes de quartier à Ankara.

27 février : La gendarmerie à Şanlıurfa a [agressé](#) physiquement une femme lors d'une opération de détention.

28 février : Des rapports des médias ont révélé que les gardiens d'une prison de Kayseri ont [agressé](#) physiquement des détenus qui refusaient de se soumettre à une fouille corporelle lors d'un transfert de prison non volontaire.